

Fiche de synthèse des contraintes environnementales et réglementaires

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

AU SOL SUR LA COMMUNE DE AIGUES-VIVES (Parcelles A749, A750, A865, A882)



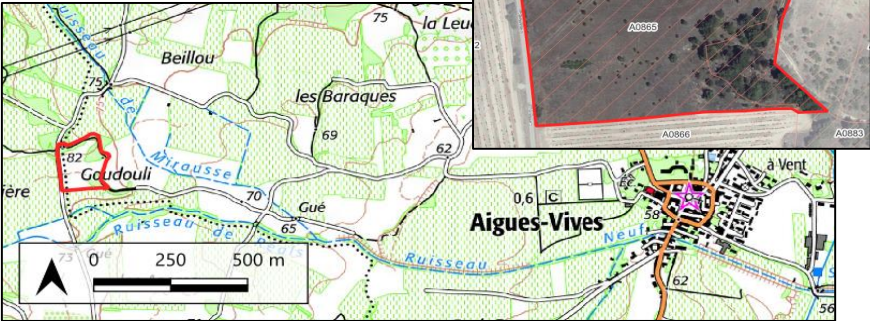
Localisation du site et contexte règlementaire

Commune	Aigues-Vives (11800)	
Superficie de l'opération	Total : 2,5 ha (A749 (0,005 ha) ; A750 (0,67 ha) ; A865 (1,2 ha) ; A882 (0,6 ha))	
Description du projet	Actuellement le périmètre d'étude s'inscrit sur une superficie de 25 090 m² dans une friche. Le projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol de 0,99 MWC prévoit la pose de panneaux sur poteaux (pas de terrassement ni de plots béton), d'une clôture périmétrique et le raccordement au réseau HTA à 0,75 km.	
Risque inondation	Nom du PPRI	Moyenne Vallée de l'Aude
	Zonage	L'emprise du projet est hors zonages règlementaires du PPRI.
	Aléa ruissellement / EXZECO	Les données de l'aléa ruissellement selon la méthode exZeco ne sont pas disponibles dans ce secteur. La faible pente du site peut engendrer un ruissellement diffus et ponctuel des eaux de pluie ; celui-ci semble demeurer toutefois limité compte tenu des pentes modérées et de la position élevée du site, qui peut restreindre la réception de ruissellements en provenance de l'amont.
Zonage du PLU	La commune d'Aigues-Vives ne possède pas de PLU mais une carte communale.	

Carte de situation et plan cadastral du site

Légende

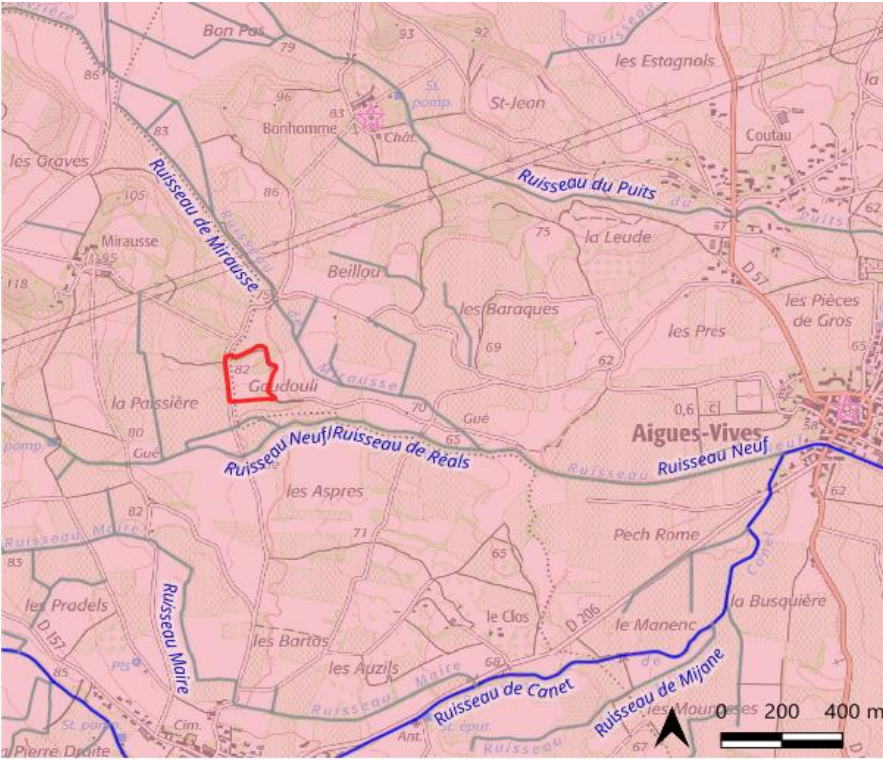
Emprise projet



Caractéristiques physiques du milieu

Eaux souterraines à proximité du projet	Noms	FRDG530 - Formations tertiaires BV Aude et alluvions de la Berre hors BV Fresquel / Entité 561B - Formations molassiques de l'Eocène du bassin de Carcassonne	
	Profondeur	Aucune information disponible.	
	Usages / PP de captages en eau potable	Aucun captage AEP ni périmètre de protection de captage n'est présent au droit du périmètre d'étude ou à proximité.	
	Nature du sous-sol	Molasse éocène (conglomérats, grès, marnes et calcaires lacustres)	
	Vulnérabilité	La masse d'eau n'est pas vulnérable au regard de la nature du projet.	
Eaux souterraines à proximité du projet	Noms	Ruisseau de Mirausse	Ruisseau Neuf / Ruisseau de Réals
	Cours d'eau règlementaire	Non	Non
	Distance à la zone d'étude	100 m	100 m
	Objectifs de qualité du SDAGE et suivi de la qualité du cours d'eau	/	/
	Vulnérabilité	Les principaux enjeux concernent les particules fines générées en phase de chantier et par des véhicules, pouvant être entraînées par le ruissellement ou le vent. Les deux cours d'eau à proximité sont susceptibles d'être impactés. Toutefois, ils ne présentent pas de vulnérabilité particulière, dans la mesure où ils ne sont pas soumis à la réglementation au titre de la Police de l'eau. Le projet se situe également au sein d'une zone de répartition des eaux pour les eaux superficielles (sous bassin de l'Aude médiane et ses affluents).	
Autres risques	Risque incendie	Le site est concerné par une obligation légale de débroussaillage. D'après le porter à connaissance "Aléa feu de végétation", un quart du site étudié, au nord-est, possède un aléa "Exceptionnel" et une partie du nord du site est qualifiée de "Fort". Sur ces parcelles toute construction nouvelle est interdite mais peuvent être admis les équipements d'intérêt général ayant un fonction collective, dont les ouvrages producteurs d'énergie renouvelable. La parcelle sud (A865), devant accueillir les panneaux, possède un aléa "Moyen".	
	Plans de prévention	Aucun PPRN ou PPRT n'est présent sur la commune de Aigues-Vives.	
	Risque sismique	Zone 1 - Très faible	

Carte du réseau hydrographique et des masses d'eau superficielles



Légende

Emprise Projet

FRDG530 - Formations tertiaires BV Aude et alluvions de la Berre hors BV Fresquel

Cours d'eau inscrits au titre de la Police de l'eau

OUI

NON

Synthèse de la vulnérabilité du milieu récepteur : Le site ne présente pas d'enjeu majeur au regard des caractéristiques physiques du milieu en présence et de la nature du projet. Toutefois, un point de vigilance existe concernant le risque incendie.

